Bulletin d'information

CAVEIRAC Magazine

Décembre 2022

Edition

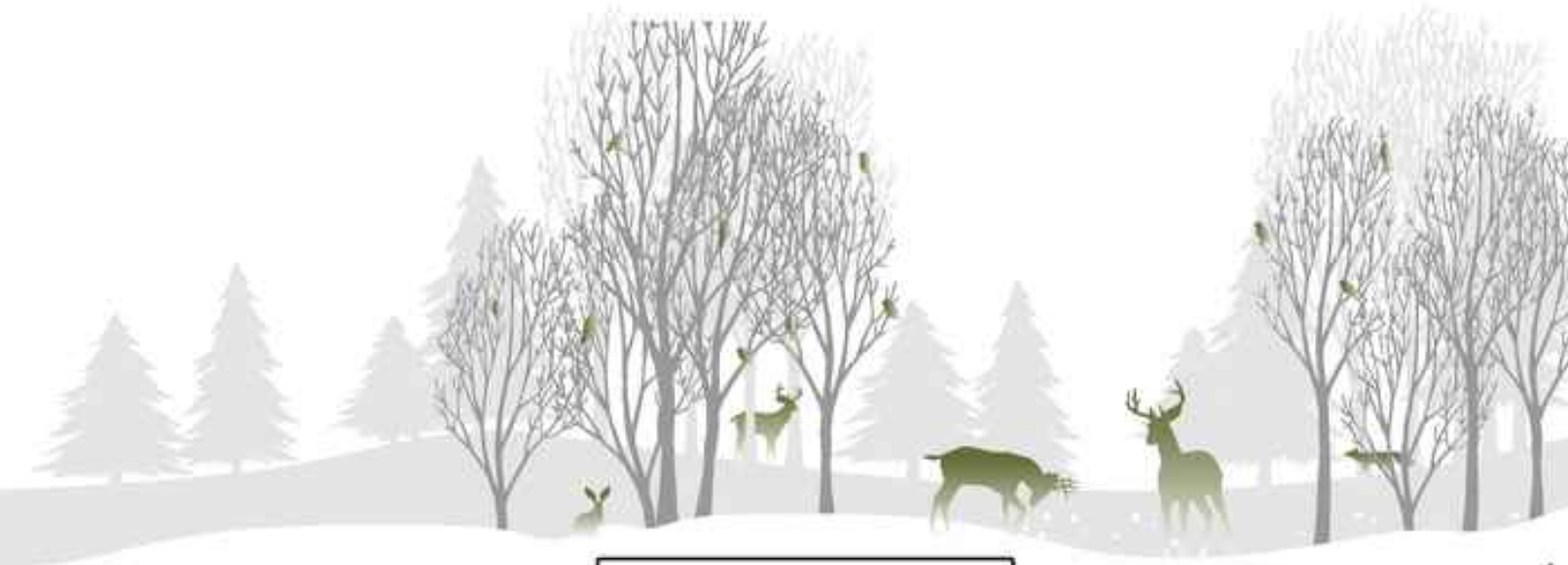

COMMUNE DE CAVEIRAC

Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

Edito 3
CCAS 4
Caveirac Digital 5
Maison médicale 5
Les écoles 6-7
Café Compost 8
Mesures compensatoires liées au parc photovoltaïque 9
Contournement Ouest 10
Travaux voirie 11
Règle de civilité 11
Défibrillateurs 12
Réglementation en matière de propreté 13
Médiathèque 14
Nouveau conseil municipal des jeunes . 15
Manifestations culturelles 2022 15
focus associations 16
Festivités 2022 17
Tribune 18
Etat civil 19
Loto 20

Nous sollicitons l'avis des habitants de Caveirac concernant la réalisation d'un projet sur le terrain situé chemin de Bernis entre Bricomarché et la Maison médicale. Nous proposons d'installer une résidence séniors ou un jardin d'entreprises (espace de bureaux). Nous sommes également attentifs à d'autres propositions. Vous pourrez renvoyer par courrier ou apporter à la mairie l'imprimé se trouvant dans ce bulletin municipal.

Merci pour votre participation

Edito du Maire

Chères Caveiracoises, Chers Caveiracois,

Le climat social est tendu. Dans ce contexte changeant, une adaptation à court terme est nécessaire. En effet, l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie que nous subissons d'ores et déjà pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et vont avoir un impact très important dans le budget des communes, difficile à chiffrer aujourd'hui. Caveirac n'y échappe pas. La guerre en Ukraine perdure, la crise financière débute, le contrat social en France est à reconstruire, notamment autour du dossier ô combien clivant des retraites, et les aléas climatiques que nous traversons dans notre pays, entre incendies et pluies diluviennes, fragilisent notre quotidien à tous.

Malgré tout, votre municipalité continue à investir pour le bien-être des Caveiracois et nous avons profité des deux mois d'été pour rénover nos écoles, nos bâtiments communaux et effectuer des travaux de voirie importants et nécessaires. Le chantier du City stade est maintenant achevé et nos écoliers vont désormais pouvoir bénéficier de cet équipement pour leurs activités et leur bien-être.

Le plan de rénovation énergétique de nos bâtiments et de l'éclairage public est mis en œuvre au fur et à mesure afin d'anticiper sur la baisse plus que nécessaire de nos consommations d'énergies. Une partie de l'éclairage a ainsi fait l'objet d'un remplacement en LED avec baisse d'intensité sur le secteur de la D40.

Diverses voiries ont fait l'objet de réfection et cette dynamique va continuer afin de rendre nos routes et chemins communaux plus sûrs et agréables. Concernant le volet sécuritaire, l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance est venue renforcer le réseau existant. En outre, la sécurité sur la D40 devrait s'améliorer suite à l'aménagement du rond-point d'Intermarché avec l'implantation de nouveaux arrêts de bus.

Nous avons pu enfin relancer notre activité festive et associative mise à mal par une pandémie qui n'en finit plus. J'ai pu constater tout cet été et durant les manifestations qui se sont déroulées à l'automne et jusqu'à aujourd'hui le dynamisme de notre tissu associatif. Je tiens à remercier tous ces bénévoles qui animent et consolident ces liens sociaux très importants pour notre commune, lien que notre CCAS contribue également à maintenir en venant en aide à nos administrés en difficulté. Qu'ils en soient remerciés.

Je veux également remercier notre personnel communal qui chaque jour contribue au maintien et à l'amélioration de nos services publics.

Enfin, le bulletin municipal étant distribué pendant la période des fêtes, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de belles fêtes de fin d'année qui vous permettront, je l'espère, de vous ressourcer en famille et avec vos amis durant ces instants privilégiés.

Meilleurs vœux de santé et bonheur à toutes et tous pour 2023.

Florence Dussaut

Le Centre Communal d'Action Sociale de Caveirac : En 2022…..

Visite de printemps

Au printemps 2022 les membres du CCAS ont organisé pour la première fois des visites aux personnes de 85 ans et plus ainsi qu'à celles inscrites sur le registre d'urgence. Ces rencontres ont permis d'informer sur les gestes simples à adopter en cas de canicule. A cette occasion de petits présents ont été offerts, certains

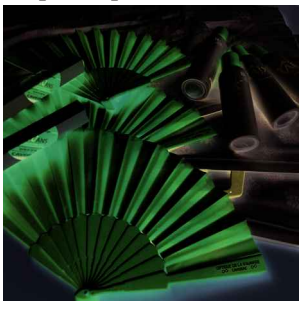

achetés par le CCAS d'autres offerts par de généreux donateurs que nous remercions chaleureusement. Ces visites sont toujours un moment d'échange et de convivialité très apprécié.

Participation du CCAS aux vides greniers

Les membres et les bénévoles du CCAS en partenariat avec l'association Boisprovence ont participé aux 2 vide-greniers du printemps et de l'automne; L'association Per Aspera ad Astra, organisatrice des vide-greniers, a offert gracieusement les emplacements au CCAS. Grâce aux dons de particuliers tous les bénéfices de ces ventes serviront au bon fonctionnement du CCAS que ce soit pour les différentes aides aux familles, personnes âgées, activités et projets à venir….

Un grand merci à tous, donateurs, acheteurs, bénévoles, associations, pour votre investissement et sans qui cette action ne serait pas possible

Et aussi….

Le centre Communal d'Action Sociale a désormais son propre logo.

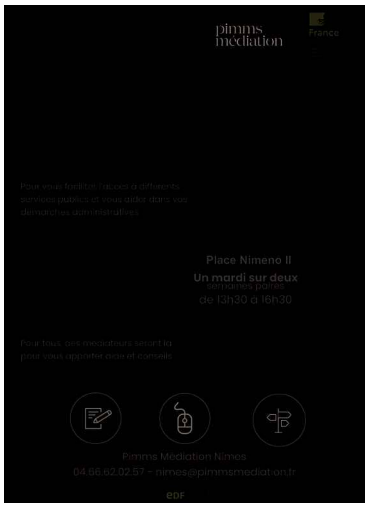

Reprise en 2023 semaine paire tous les mardis

2022 ce sont aussi les manifestations de fin d'année :

- Repas festif organisé pour les personnes âgées de 65 ans et plus
- Visites de fin d'année à nos ainés de 85 ans et plus seront organisées par les membres du CCAS. A cette occasion un panier de friandises leur sera offert.
- Rencontre aux foyer les oiles d'Hector, à cette occasion, un colis de friandises est offert aux résidents.
- Noël des familles aidées par le CCAS, après-midi récréative, gouter, cadeaux, verre de l'amitié.

Projets 2023……

- **En Janvier des Ateliers Bien être pour les plus de 60 ans** *en partenariat avec la Mutualité Française, vont être organisés courant janvier 2023 sur Caveirac, ces ateliers seront entièrement gratuits et sur inscriptions.*

  Avec une approche bienveillante et ludique, ce programme d'ateliers permettra, de renforcer son estime de soi, de prendre soin de soi et de son environnement pour mieux vivre.

  L'inscription se fera par un numéro gratuit, auprès de la Mutualité Française, il sera affiché sur le support de communication qui sera très prochainement diffusé par tous nos moyens de communication.
- **Création début 2023 d'un Vestiaire Solidaire,** *Là aussi le CCAS ne manquera pas de vous tenir informé par une large communication.*

Bertrand Ledieu

Caveirac, un village «Digital»

Le site internet du village ainsi que la page Facebook ont été entièrement refondus en 2020.

Le site, vieillissant, nécessitait un vrai lifting pour être dans les standards d'aujourd'hui, en particulier pour le respect du RGPD, qui régie les règles de confidentialité des données, et bien entendu pour le confort de navigation sur mobile, comme sur ordinateur.

Le nouveau site est un succès. La preuve par les chiffres !

Depuis l'ouverture c'est plus de:

- 115 000 pages vues
- 32 000 Visiteurs
- 25 Pages regroupant les différents services
- Plus de 200 articles publiés qui relayent l'actualité du village !
- 0€ , c'est le coût pour la commune pour le développement de cette nouvelle plateforme !

Enfin, l'outil **https://sos.caveirac.fr** est un service qui permet à un administré de déclarer un incident. La demande est ensuite directement au pôle proximité qui a été créé ! L'outil est un succès.

Antoine Giron

Maison Médicale

Depuis septembre dernier, votre commune peut enfin bénéficier d'un pôle Santé. Les professionnels de santé présents ont déjà commencé à s'installer, dans des locaux flambants neufs, climatisés, accessibles en voiture, et surtout adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Il convient de remercier l'ensemble des investisseurs qui ont contribué à la création de ce bâtiment, absolument nécessaire pour notre commune.

Vous trouverez actuellement des médecins généralistes, un médecin spécialiste, une sage-femme, des infirmières, une podologue, une psychologue, des orthophonistes, des kinésithérapeutes, une ostéopathe et une compagnie d'ambulance.

L' ensemble de ces professionnels de santé, en plus de ceux déjà installés dans notre village, vont permettre de pérenniser l'offre de soins et aussi la développer, nous l'espérons ! Comme vous le savez peut-être, la commune recherche prioritairement un autre médecin généraliste, afin de venir renforcer l'équipe déjà présente.

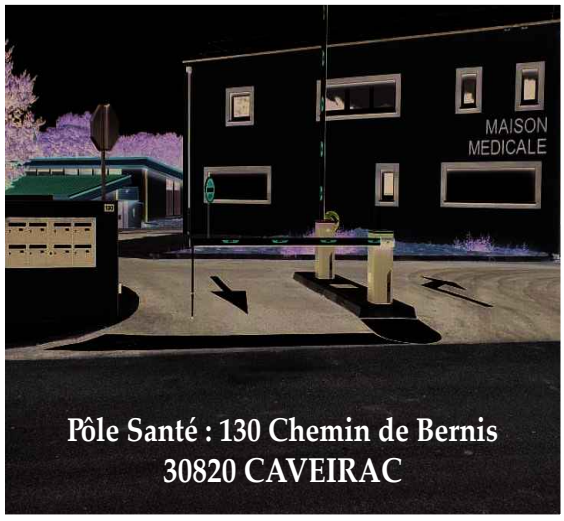

Pôle Santé : 130 Chemin de Bernis
30820 CAVEIRAC

Catherine Lapierre

2022 :
Une nouvelle année scolaire, de nouveaux aménagements, de nouveaux projets !

Jeudi 1er septembre, c'était la rentrée des classes et la cohue devant « nos » écoles! Et c'est avec un grand plaisir que Monsieur le Maire et les élus présents ont retrouvé dans nos cours des élèves tout à la fois fiers, excités, heureux, mais quand même un peu anxieux!
Cette année scolaire maintenant bien entamée permet à la communauté éducative de profiter pleinement d'aménagements réalisés par la commune , la période estivale ayant facilité les travaux conséquents.
Car en dépit de ces deux années rythmées par la crise sanitaire, la municipalité a mis dès 2020 résolument le cap sur ses projets de mandat.

Un budget et des projets qui avancent pour « être bien dans mon école »

Pour ce faire, le budget alloué aux écoles se voit en augmentation constante depuis deux ans : + 21 % pour l'école élémentaire et + 9% pour l'école maternelle.

Avec ci-après une petite sélection de points remarquables qui font l'actualité de l'Ecole:

Rénovation énergétique : 215 351,05 euros

Bien entamée l'année dernière côté cantine et école maternelle, celle-ci va se poursuivre avec l'école élémentaire cette fois-ci en ligne de mire.

Climatisation : 46 296 euros

Des élèves au frais même lorsque les températures grimpent, c'est plus de confort pour eux et pour les personnels, avec des apprentissages alors facilités. Cet été, toute la cantine a ainsi fait l'objet de la mise en place de la climatisation : plus d'appétits coupés par la chaleur ! Et les classes continuent d'être progressivement équipées, tant côté maternelle qu'élémentaire.

Ecole numérique : 24 050,96 euros

Une école entrée définitivement dans l'ère du numérique, c'est le choix qu'a fait la municipalité avec un budget dégagé conséquent de façon à permettre un renouvellement des tableaux interactifs et des ordinateurs qui bénéficient ainsi des toutes dernières technologies.

City stade : 119 839, 20 euros

La municipalité élue en 2020 s'était engagée, elle l'a fait ! Nos jeunes écoliers peuvent maintenant profiter d'une installation sportive haut de gamme juste au pied de leur école ! Plus de perte de temps en déplacements quotidiens pour réaliser les 30 minutes d'activités physiques et sportives obligatoires. Celles-ci constituent un enjeu de bien-être et de santé essentiel ; elles permettent également les apprentissages sportifs prévus dans les programmes de l'éducation nationale.

L'utilisation de ce city stade est exclusivement réservée aux élèves sous la surveillance des maîtres ou du personnel municipal. Pas d'autre utilisation autorisée.

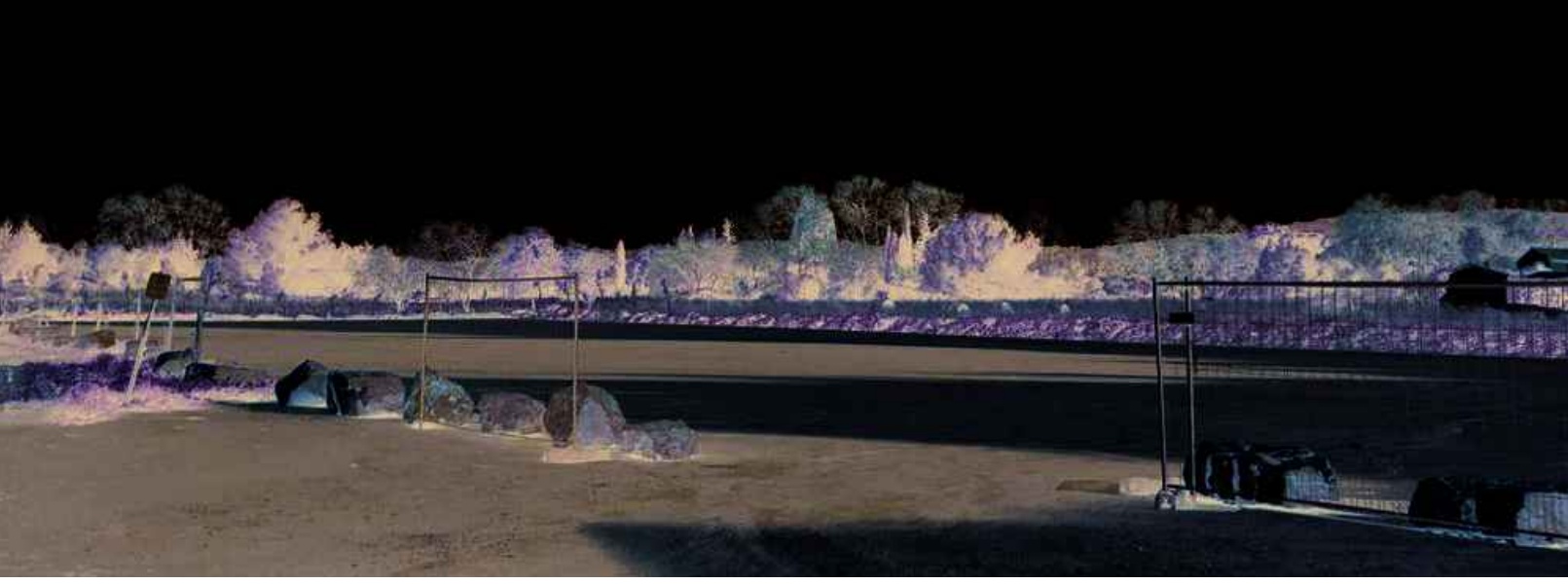

Parking des écoles et espace scolaire sans voiture : 99 960,58 euros

Là aussi, la nouvelle municipalité s'y était engagée, elle l'a fait…et l'utilisation du parking par de très nombreuses familles dès le premier jour de classe est un succès !

L'espace scolaire est donc maintenant totalement piéton, utilisateurs de vélos et trottinettes devant les conduire à la main. La sécurité s'en trouve accrue pour tous, en particulier pour les enfants, grands et petits !

Cet espace scolaire est fermé à clé en dehors des temps scolaire et périscolaire. Des caméras de vidéosurveillance et des alarmes permettent de sécuriser les locaux scolaires ainsi que les cours et le city stade. En cas d'intrusion, la police municipale ou la gendarmerie interviennent aussitôt.

Aide aux activités pédagogiques : 32 100 euros

La somme des dépenses de fonctionnement pour permettre aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions reste inchangée : 27100 euros.

Elle comprend les fournitures administratives et scolaires, les photocopies ainsi que les transports.

A cette somme s'ajoutent :

- 5000 euros supplémentaires attribués aux coopératives scolaires OCCE des deux écoles pour des projets pédagogiques particulièrement riches,
- 3471, 48 euros qui ont permis aux élus concernés d'offrir directement aux écoliers un goûter de Noël et un cadeau de fin d'école (GS et CM2).

Un personnel à plein temps est maintenant mis à disposition de la médiathèque pour permettre notamment d'accueillir les classes et les familles ; de même, un personnel est mis tous les jours à disposition du directeur de l'école élémentaire pour permettre l'accueil échelonné des élèves dans les classes.

Temps périscolaires : 142 610 euros

Le pôle jeunesse qui prend en charge ces temps périscolaires compte 17 personnes qui œuvrent inlassablement au quotidien auprès des enfants, pour un coût financier en personnel à la charge de la commune en 2021 de **567 660, 19 euros.**

La municipalité qui a mis des études en place dès 2020 a à cœur de proposer maintenant aux enfants des ateliers durant le temps de garderie du soir (planning consultable sur le kiosque).

De nouveaux projets pour la jeunesse

Et parce que la réussite éducative est plus que jamais au cœur des ambitions de la municipalité, les élues en charge des écoles et de la jeunesse sont en cours de réflexion sur de nouveaux projets….mais le souci de maintenir des finances publiques saines pourraient contraindre Monsieur le Maire à des arbitrages particulièrement rudes en ces temps de circonstances exceptionnelles cumulées que sont la crise sanitaire et maintenant l'inflation galopante:

- Désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire afin d'améliorer le bien-être des élèves en lien avec le réchauffement climatique,
- Aménagement de l'espace périscolaire et mise en place d'un coin « jeux extérieurs »,
- Création d'un club ado : les jeunes de 11 à 17 ans ainsi que leurs parents vont faire l'objet d'une grande consultation à travers un petit questionnaire à remplir.

Café Compost,
vendredi 14 Octobre

Le projet du composteur partagé a été inauguré le 6 avril dernier avec les services de Nîmes-Métropole. Il suscite un réel engouement des habitants qui ont su s'approprier le dispositif avec des apports réguliers permettant de remplir le bac d'apport.

Nous avons constaté de moins en moins d'erreurs de tri, alors félicitations aux participants !

Le vendredi 14 octobre, le compost ainsi formé a intégré le bac de maturation où il va finir de se transformer pendant une durée de 3 à 6 mois et alors un nouveau cycle commence pour le bac d'apport : à vos seaux.

Le site, situé allée du Parc et proche de la mairie, a reçu la visite d'une classe de l'école élémentaire de Caveirac accompagnée du directeur Monsieur Lepoder. Les enfants (les élèves) ont participé à deux ateliers organisés par Laetitia Castillon maître-composteur à Nîmes Métropole. L'objectif était de découvrir la vie très active dans le compost. Les personnes présentes ont échangé avec Monsieur le Maire autour d'un café.

Guillaume Baragnon

Je suis heureux, étant délégué à l'Environnement, de voir l'intérêt des enfants pour cette démarche environnementale car c'est surtout pour eux que nous faisons tout cela. J'espère qu'ils continueront à s'intéresser à la nature et qu'ils prendront la relève dans quelques années.

Dans trois mois, le prochain 'café compost' sera l'occasion d'aérer les nouveaux apports. Nous comptons sur vous et sur vos apports réguliers pour faire vivre pleinement le composteur partagé.

Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

Juliette Jay

Présentation des mesures compensatoires
liées au parc photovoltaïque

Contexte réglementaire :

Introduite en droit français en 1976, la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC) vise depuis 2016 (loi pour la reconquête de la biodiversité), une absence de perte nette de biodiversité dans la conception puis la réalisation de plans, de programmes ou de projets d'aménagement du territoire. L'article L.122-3 du code de l'environnement précise que la séquence ERC a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées. La compensation ne doit intervenir qu'en dernier recours, quand les impacts n'ont pu être ni évités, ni réduits suffisamment.

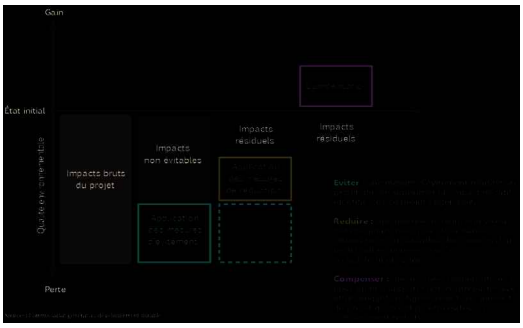

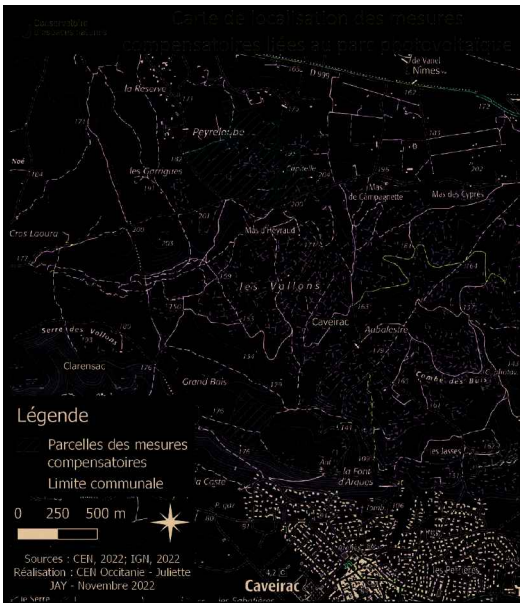

Les mesures compensatoires liées au parc photovoltaïque

La création du parc photovoltaïque a eu des impacts sur l'environnement. L'arrêté préfectoral n° DREAL-DBMC-2021-330-001 décrit les mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement et de compensation à mettre en place. Ces mesures sont issues du dossier de dérogation à la destruction d'espèces protégées. Des impacts résiduels sont présents impliquant la mise en place de mesures compensatoires sur 30 ans sur un ensemble de parcelles communales et une parcelle privée (voir carte). Une obligation réelle environnementale sur une durée de 30 ans pour sécuriser le foncier a été signée.

La mise en œuvre des mesures compensatoires du parc photovoltaïque à Caveirac concerne des milieux ouverts et semi-ouverts et leur cortège d'espèces. Les espèces concernées ayant le plus enjeu sont principalement des reptiles comme le Psammodrome d'Edwards, le Seps striées, la Couleuvre de Montpellier et des oiseaux comme le Busard cendré, la Fauvette passerinette.

L'objectif de la mesure compensatoire est la restauration et la gestion conservatoire de milieux ouverts à semi-ouverts en faveur des espèces visées par l'arrêté préfectoral, sur le site de Caveirac. Ainsi, un ensemble d'action est attendu :

- Rouvrir des surfaces de garrigues en alvéolaire sur une surface afin de favoriser le développement d'une mosaïque de pelouses et garrigues.
- Maintenir le milieu ouvert sur le long terme, par l'installation d'un troupeau pour pâturer sur les milieux réouverts. La mise en place du pâturage implique l'installation de clôture semi-mobile (les piquets sont fixés en permanence alors que les filets sont installés seulement pendant la période où les animaux sont présents).
- Un ensemble d'inventaires de faune, d'habitats et un suivi du pâturage sur les parcelles de compensation sont planifiées pour valider l'efficacité des mesures compensatoires imposée par la réglementation.
- L'élaboration d'un plan de gestion qui présente les enjeux du site, les objectifs et les actions à mettre en place. Le plan de gestion est en cours de rédaction.

La société URBA 6 est maître d'ouvrage de la mesure compensatoire. Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, une association ayant pour but la protection de l'environnement, sera en charge de la coordination, du pilotage et de l'encadrement technique pour la mise en œuvre des mesures compensatoires.

Psammodrome d'Edwards

Busard cendré

Couleuvre de Montpellier

Fauvette passerinette

Cyril Guerre

Pourquoi CAVEIRAC s'oppose au Contournement Ouest de Nîmes (Conîmes)

Le projet est constitué d'une route à 2x2 voies de 12,3 km environ et de six points d'échanges avec le réseau routier existant : branchement sur la RN 106 au nord de Nîmes à proximité du camp des Garrigue, échangeurs avec les routes départementales RD999 (Route de Sauve) et RD40 (Route de Sommières). Au Sud du tracé, un nouvel échangeur avec l'autoroute A9 et un barreau pour relier la RN113.

Le projet s'inscrit sur les communes de Nîmes, Milhaud et Caveirac (pour 80% environ), il comprendra 49 ouvrages d'art (pour les échanges routiers et passage de la voie ferrée, des ouvrages pour l'hydrauliques et des passages pour la faune).

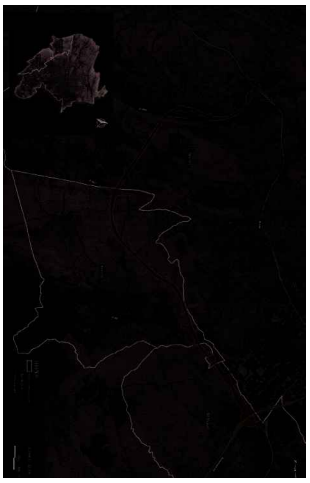

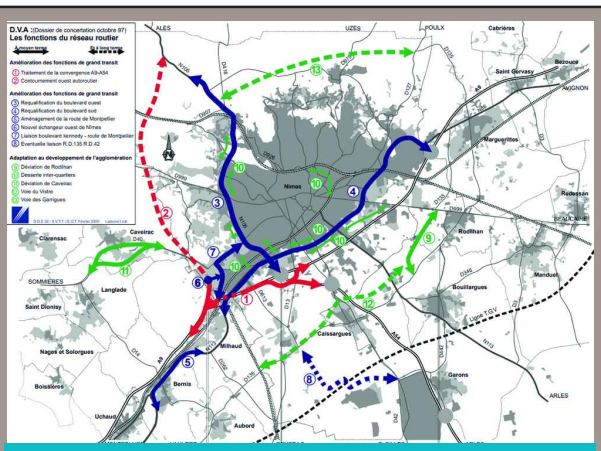

Le contournement a fait l'objet d'une succession d'étude d'opportunité de 2000 à 2017 avec comme origine le Dossier de Voirie d'Agglomération (DVA) de Nîmes de 1999.

Contexte du Projet

Il a ensuite fait l'objet d'une concertation entre le 27 Février et le 07 Avril 2017 au titre de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme. A son issue, l'Etat en a confirmé l'opportunité et a fait le choix d'une première variante. Suite à des études complémentaires pour envisager d'autres variantes, en 2021, l'Etat a conclus dans le projet un barreau de raccordement à la RN 113 qui contourne Nîmes par le Sud.

Pourquoi le Conîmes n'est pas la solution unique

Le coût du projet est évalué à 268 millions d'euros actuellement et ne traitera que 15% du trafic routier et générera cependant d'insupportables conséquences :

- ♦ ECOLOGIQUES - Destruction de la faune et le flore, pollution de l'air et nuisances sonores
- ♦ FINANCIERES – 19 Millions d'euros le kilomètre !!!!
- ♦ ROUTIERES – Augmentation de la circulation sur les CD40 (A l'ouverture du Conîmes l'augmentation du trafic routier sera de 10-12% à 25%) !!! Les bouchons seront loin d'être fini…
- ♦ HUMAINES – Expropriations de la population implantée sur le tracée.

Conclusion et l'enquête publique

Le changement climatique n'est pas une utopie mais une réalité, nos modes de vies vont devoir évoluer et s'adapter. Il est inconcevable de détruire un important poumon vert sans faciliter la circulation du quotidien pour notre avenir, celui de nos enfants et de CAVEIRAC.

Une enquête publique devrait débuter mi-décembre, il est de notre devoir d'habitant de CAVEIRAC de se mobiliser pour montrer que notre territoire ne sera pas englouti par des m² d'enrobé.

Pour cela, la commune et son conseil municipal ainsi que l'association Caveirac Vaunage seront à votre disposition pour vous orienter, vous aider à remplir de registres d'enquête publique qui est, à l'heure d'aujourd'hui, le dernier espoir pour que le projet de contournement soit revu et modifier avec de nouvelles orientations. **(caveiracvaunage@gmail.com – https//caveiracvaunage.com/contournement)**

Une réunion d'informations aura lieu avant le début de l'enquête publique, date à venir sur le site de la mairie.

Pascal Miard

TRAVAUX VOIRIE

Achat de terrains (Chemin de Bernis, parking des écoles), programme de réhabilitation des voiries, travaux et études sont une part importante dans le budget de la municipalité.

Les projets travaux pour 2023 :

- suite rue des Pastourelles
- Chemin de Vacquerolle
- Chemin de Milhaud (avec adduction d'eau)
- Trottoirs avenue de la gare (devant les bâtiments)

Un fil conducteur dans les travaux :
sécuriser et fluidifier la circulation pour le confort de tous les usagers.

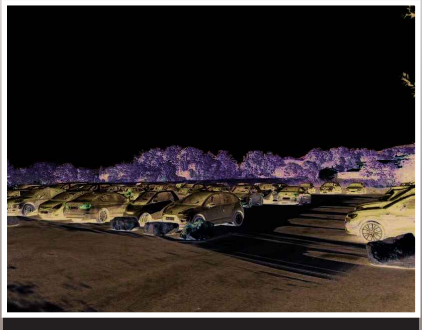

parking des écoles : un succès avec la mise en sécurité des parents et enfants.

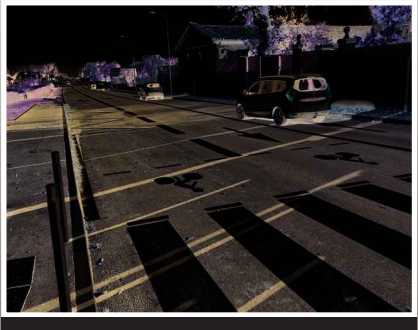

la 2ème tranche des travaux de la D40 en cours de finition (Nimes Métropole et Commune de Caveirac).

voie partagée et sécurisation hydraulique du chemin de Bernis.

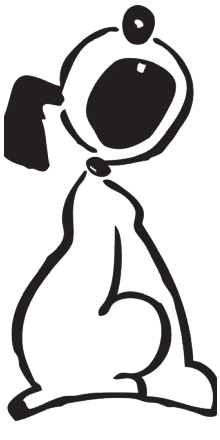

Règle de civilité

« La commune souhaite vous rappeler que de jour comme de nuit, les aboiements de chien peuvent constituer une réelle nuisance.
Ils constituent une source récurrente de conflits de voisinage.
La règlementation dans l'article R1337-7 du Code de la santé publique prévoit pour les propriétaires de chien une amende allant de 68 Euros et qui peut s'élever à 450 Euros si les faits sont avérés. «

Marc Servile

Caveirac est équipée de plusieurs DEFIBRILLATEURS

Ces défibrillateurs font l'objet d'un entretien très régulier.

Voici les différents lieux d'implantations de nos appareils :

- Foyer Georges DAYAN (côté arènes)
- Terre rouge (en bas des escaliers qui mènent aux dentiste et à la radio)
- Ecole Primaire (côté garderie)
- Mas viel (à côté des tennis)
- INTERMARCHÉ (à l'accueil) cet appareil appartient au magasin
- BRICOMARCHÉ (à l'entrée) cet appareil appartient au magasin.

Il s'agit d'un appareil médical, qui peut déterminer le trouble cardiaque afin de le corriger.
En cas d'une victime d'un trouble cardiaque, il aide à retrouver un rythme normal.

Nous avons interrogé M. LACROIX William*, pompier volontaire et formateur secouriste :

« Son utilisation est très simple, un défibrillateur sauve des vies, il suffit de placer les électrodes aux endroits indiqués et de suivre les indications vocales de l'appareil.

Cela va commencer par une analyse du rythme cardiaque, si ce dernier présente des troubles il va délivrer un choc électrique qui va permettre de corriger les battements ou bien de le ranimer. Cette opération est censée relancer le cœur de façon plus régulière. Il est essentiel que cette manœuvre s'accompagne d'un massage cardiaque manuel. Un enfant de 5 ans est capable de suivre les instructions. »

A créé depuis peu son organisme de formation (Pôle Form'Santé**) situé à St Dionisy, il intervient régulièrement dans le cadre de la formation PSC1 ainsi que lors des soutiens sanitaires de nos différentes manifestations.*

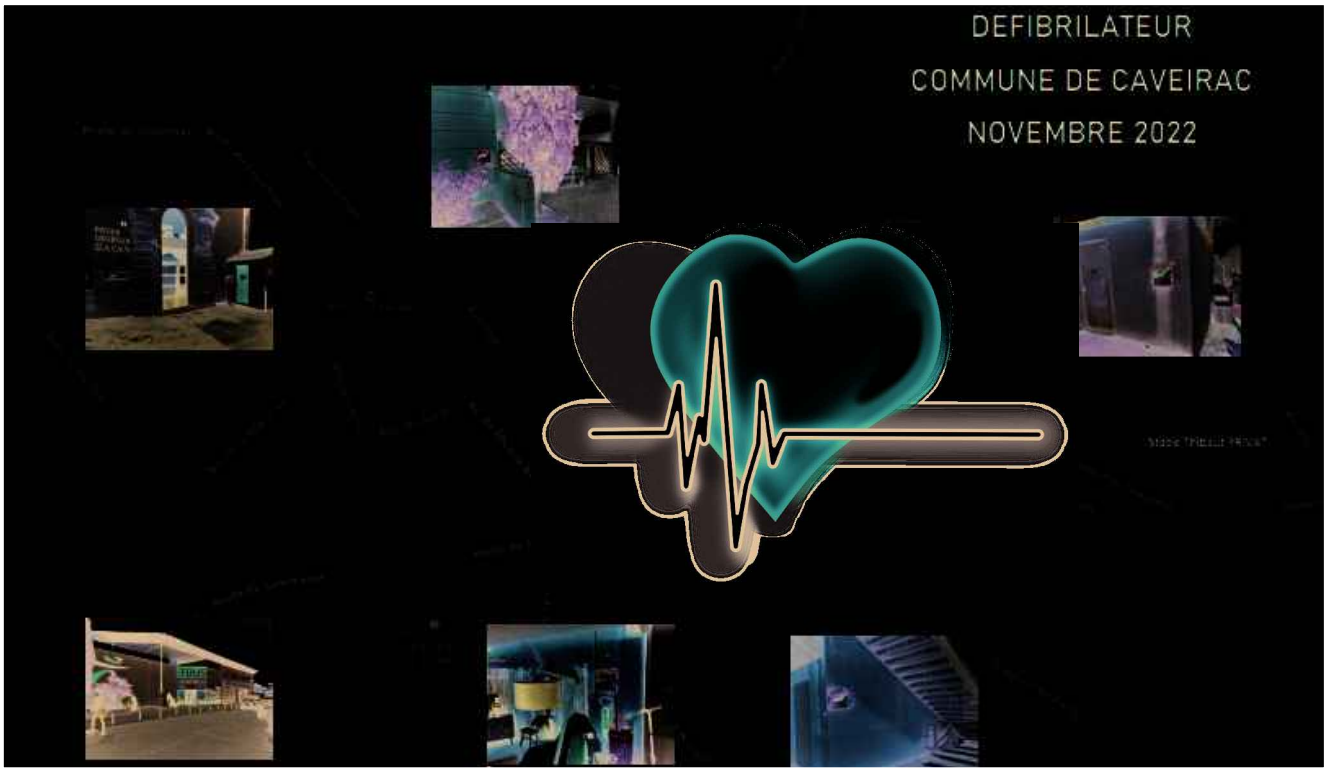

Christian André

Rappel de la règlementation en matière de propreté

Déjections canines

La propreté et le nettoyage des espaces publics sont de la compétence de la commune : dans ce domaine, depuis un certain temps, nous constatons que les propriétaires d'animaux manquent de civisme par rapport aux déjections de leurs animaux de compagnie sur le domaine public.

Petit rappel : Elles sont interdites sur toutes les parties du domaine public. Les propriétaires doivent nettoyer ou ramasser les souillures de leurs animaux. La commune se réserve le droit de leur facturer les frais induits de nettoyage de 38 € ajoutés à la contravention de 38 € soit un total de 76 € en cas de constat (Caméra).

Si vous pensez qu'il y a des endroits où une borne devrait être installée, n'hésitez pas à nous le faire savoir pour que nous puissions étudier la demande.

Pour aider les propriétaires de chiens à ramasser ces déjections, la commune a placé dans différents endroits des bornes de propreté avec des poches de déjections : ces bornes sont facilement identifiables.

Les riverains et les employés communaux vous en seront reconnaissants.

Collecte

Les ordures ménagères et le tri sélectif doivent être présentés exclusivement aux heures et jours de collecte définis sur la commune.

Pour Caveirac : le lundi et jeudi pour les déchets ménagers et le mercredi pour le tri-sélectif.

Nous sommes confrontés à une dérive sur les conteneurs mis à la disposition des propriétaires et locataires par Nîmes-Métropole.

Les conteneurs doivent ensuite être remisés à l'intérieur des habitations. Si vous avez des difficultés, il existe des solutions (des sacs vous seront remis gracieusement).

Le non-respect de ces règles crée des dangers pour la santé et la sécurité des habitants.

Les conséquences sur la santé publique : on constate une prolifération de rats et de cafards dans le centre du village. En périphérie, les chiens errants et surtout les sangliers renversent ces conteneurs et les employés de la collecte font leur possible pour ramasser des déchets.

Sécurité : les conteneurs sur les trottoirs entravent la circulation des passants et mettent donc leur sécurité en jeu. La responsabilité du propriétaire du conteneur est engagée en cas d'accident. En outre, en cas de fortes pluies, ces conteneurs risquent de se retrouver à la dérive occasionnant des dégâts : là aussi votre responsabilité est engagée. Pour tout constat de non-respect de cet arrêté, les contrevenants peuvent faire l'objet d'une amende de 64 €.

Aussi, et à titre préventif, le service de Nîmes-Métropole va lancer une campagne, d'abord de sensibilisation, puis de coercition qui se déroulera en 2 étapes.

Dans un premier temps, les conteneurs sur la voie publique les jours de non collecte seront répertoriés et une affichette de rappel sera collée sur la poignée du conteneur concerné.

Puis, dans un second temps, les conteneurs seront enlevés de la voie publique par leur service, occasionnant pour les contrevenants des démarches auprès du service de collecte de Nîmes-Métropole.

Ces mesures doivent permettre de renforcer le civisme et de rappeler qu'il y a des règles de « bien vivre ensemble » indispensables pour la santé et la protection des habitants de Caveirac.

Tout ce que vous pouvez faire à la médiathèque

- **Atelier d'écriture OULICA** : L'Ouvroir de Littérature Caveiracois est animé par Maryse et Claire. Cet atelier permet de scribouiller, raturer, griffonner et écrire à la va comme j'te pousse et d'en rire. Il n'y a pas besoin d'être écrivain pour s'amuser avec les mots, pas besoin d'être premier de la classe pour participer à l'OU.LI.CA.

- **Soirée jeux.** Chaque 1er vendredi des vacances scolaires, l'équipe de la médiathèque vous invite à venir jouer quelques minutes, 1 heure ou 2. Les bibliothécaires expliqueront les règles aux petits comme aux grands et passeront avec vous un excellent moment. Les prochaines soirées jeux sont programmées V 17/02 ; V 21/04 ; V 30/06

- **Atelier découverte de l'aquarelle** avec Patricia Casanova. Artiste exposée et bénévole à la médiathèque, Patricia vous invite à découvrir l'aquarelle à travers une thématique choisie pour vous. Pensez à prendre votre matériel pour la séance. Sur réservation.

- C'est moi qui l'ai fait : atelier manuel : Sophie propose tous les vendredis après l'école, des ateliers où l'on fabrique, imagine crée et réalise des objets pratiques, des décorations... Venez-vous exercer, apprendre et partager un bon moment où la création et la joie sont les principaux ingrédients !

- **Écouter, lire :** Claire vous lit à voix haute de courts extraits d'un roman qu'elle a aimé. Si le cœur vous en dit, vous pourrez vous aussi lire. Des moments de découvertes assurées pour tous ceux qui aiment écouter ou lire !

- **L'oreille est hardie** : lecture d'histoires : Venez prêter vos oreilles pour écouter une ou deux histoires que vous lira Allison. Petits temps courts et agréables pour plonger dans les histoires.

Médiathèque

A la médiathèque on lit mais on peut aussi s'amuser, apprendre et se détendre. Tous les mois un programme d'animations, d'ateliers, de rencontres, des soirées sont proposés….voici le détail.

Tout est gratuit et ouvert à tous.

Pour connaitre les dates et les heures contactez la médiathèque au 04 66 62 28 81 ou mediatheque@caveirac.fr

Conversation en …

Retrouvez le plaisir de parler une autre langue !
Tous les mardis de 16h30 à 18h : Allemand
Tous les mercredis de 10h à 11h30 : Espagnol
Tous les mercredis de 14h à 15h30 : Italien
Tous les samedis de 10h à 12h : Anglais

NOUVEAUTÉ :
En automne et en hiver, le kiosque de la médiathèque sera ouvert si la météo est favorable et si Véronique, la bénévole, est disponible.
Lorsque les beaux jours reviendront, le kiosque de la médiathèque sera ouvert tous les vendredis à 16h30 grâce aux bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves ! Vous pourrez grignoter, boire et passer un bon dans les transats.
Les recettes financeront les projets des écoles autour du livre et de la lecture en lien avec la médiathèque.

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Isabelle Mazay

Samedi 3 décembre, les nouveaux membres du CMJ se sont réunis à la mairie de Caveirac. Dans la salle du Conseil municipal, ils ont été accueillis par le Maire et la Première Adjointe en responsabilité du CMJ. Les jeunes élus ont pu se présenter et prendre connaissance du Règlement intérieur du CMJ et indique. Après une visite du Château, une collation a clôturé cette première réunion.

Nous remercions les anciens élus qui ont œuvré pour la commune durant ses dernières années. Leur mandat n'a pas pu concrétiser certains projets à cause du Covid. Ils seront toujours les bienvenus pour soutenir les plus jeunes et certains d'entre eux entament ici leur deuxième mandat :

Lilou ALLIEN, Lucas LACOSTE, Margaux LAVIGNE, Ziad GIMENEZ, Clément PINEAU, Muhammed BAS, Barbara MOLINA, Lila Rose TEXIER, Galliane COOL, Lilou COLLE, Paloma MOLINA, Ambre ARMAS, Folco BORREGO, Mathilde ATTIA, Léo BOUSIGE, Paloma MOLINA, Anaé MARUEJOLS, Albane TOMAS.

Manifestations qui ont eu lieu tout le long de cette année 2022, à Caveirac

18 Juin : Concert de Jazz organisé par Je, tu, il, nous
26 Juin : Festivale de chorales organisé par Le Lions Club
27 Juin : Echanges culturels avec Mayotte
2 Juillet : Contes sous les étoiles
9 Juillet : Concert de musique cubaine
24 Juillet : Cinéma plein air aux arènes
17 Septembre : Journée du patrimoine
19 Novembre : inauguration du muret

LA FONT D'ARQUE

Cette association caveiracoise réunit 130 séniors par ses différentes activités qui ont lieu dans la salle en bas du Moulin à huile.

Des activités régulières sont pratiquées par une quinzaine d'adhérents :

Lundi et jeudi : gym douce Pilates avec Lisette professeure bénévole le matin et l'après midi jeux de cartes
Mardi après-midi : couture avec Danielle Favre-bulle professeure bénévole.
Mercredi après-midi : loisirs divers (jeux de scrabble, Rami, tricot) avec des moments de partage lors d'un goûter.

Des activités ponctuelles réunissent 70 adhérents en moyenne avec le calendrier suivant :

Janvier : Repas avec Assemblée Générale - Galette des rois

Avril : goûter de Pâques - Voyages d'une journée (Ardèche) ou plusieurs jours (Espagne, Italie, Autriche…)
Juin : pique-nique dans le parc du château
Octobre : repas d'automne avec animation musicale
Novembre : Castagnade avec loto
Décembre : goûter de Noël avec animation musicale
31 décembre : repas de la St Sylvestre.

La font d'Arque contribue à la vie du village :

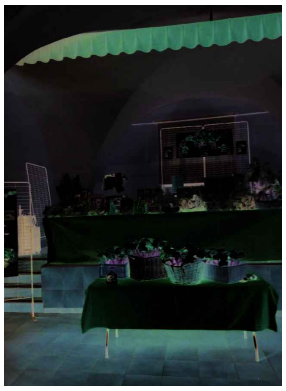

- en participant à diverses manifestations (le Forum des associations, le Téléthon, le marché de noël...) ainsi qu'à la décoration de certains évènements, comme cela le fut cette année pour octobre rose coordonné par la ligue contre le cancer.
  A cette occasion l'association a fait don de 150 roses confectionnées par la section couture « les cousettes de Caveirac ».
- en organisant chaque année deux lotos avec une tombola.

Remerciements à Martine Kanon et Solange Aubat.

CAVEIRAC BIKE CLUB

Créé en 1997, le « Caveirac VTT », devenu depuis le « Caveirac Bike Club », offre depuis maintenant 25 ans l'opportunité aux amoureux et amoureuses du vélo de rouler ensemble chaque dimanche.
Nous accueillons toutes les pratiques (VTT cross-country, vélo de route, gravel, VTT électrique…) en respectant le rythme de chacun, privilégiant plus le plaisir de rouler ensemble que la performance.
Le samedi est consacré aux jeunes dans le cadre d'une école de VTT, destiné aux enfants de 7 à 17 ans, débutants comme confirmés. Nous nous réunissons à la salle polyvalente de Caveirac de 9h à 11h30 (10h-12h en horaires d'hiver).

Tout au long de l'année, nous organisons des sorties délocalisées, dans la Vaunage, entre Calvisson et Sommières, ou encore en dehors comme le Lac du Salagou, l'étang de Thau ou dans le Vaucluse…
Nous participons aussi aux différentes randonnées organisées par les autres clubs (Sommières, Calvisson, Rochefort du Gard…) en offrant à nos adhérents les frais d'inscriptions pour certaines d'entre elles.
Enfin, nous avons cette année le plaisir de vous annoncer le retour de notre randonnée, « les Balcons de la Vaunage », qui se tiendra le **dimanche 14 mai,** au départ de Caveirac.
Nous vous y attendons nombreux !

Vous pouvez nous contacter toute l'année pour tout renseignement ou pour vous inscrire (adhésion : 50€ plus prise de licence auprès de la FFC)

Contact : Fabien Déplanque, président
06 85 66 87 58
caveiracbike@gmail.com
Facebook : Caveirac Bike Club
Instagram : caveiracbikeclub

Pour plus d'informations consulter l'agenda municipal

Rétrospective

1er Juillet 2022
Marché nocturne

13 au 17 Juillet 2022
Fête votive
fête nationale
Feux d'artifice

Jérôme Ballesteros

17 Juillet 2022
Fête des pitchounets

Sophie Gimeno

27 Août 2022
Marché nocturne
avec animation
musicale

3 Septembre 2022
Forum des
associations
Braderie des
commerçants

Agnès Ghelfi

9 Octobre 2022
Octobre rose
Exposition de
voitures anciennes

12 Novembre 2022
Repas républicain

GROUPE MAJORITE

Notre équipe « J'aime Caveirac » est toujours dynamique et de nombreux projets ont pu être concrétisés comme vous avez pu vous en rendre compte dans les pages de ce bulletin.

Cependant la commune de Caveirac est elle aussi confrontée à la difficile conjoncture que notre pays traverse. Gérer une commune c'est faire des choix et faire des choix aujourd'hui c'est être face à la réalité et prioriser dans l'intérêt de tous. Nous constatons également que les membres de l'opposition nous rejoignent face à ces difficultés et se montrent constructifs.

Les enjeux environnementaux, de plus en plus présents dans la politique de la ville, remettent en cause l'éclairage public et les consommations énergétiques générées par les bâtiments communaux ainsi que la politique en matière d'espaces verts.

Nous faisons le constat que notre parc lumineux vieillit : une réflexion est en cours pour évaluer des solutions alternatives garantissant la sécurité de tous mais permettant néanmoins des économies substantielles.

Certains de nos bâtiments sont encore équipés d'installations obsolètes qui engendrent une consommation d'énergie trop importante. C'est pourquoi, la commune de Caveirac s'est lancée dans un plan ambitieux de rénovation énergétique de son éclairage public et de ses bâtiments (depuis deux ans, le CNFPT, l'école maternelle, la cantine, la crèche ont d'ores et déjà bénéficié de cette mise à niveau). En 2023, le bâtiment de l'école primaire sera concerné par ce plan de rénovation.

L'enjeu du développement durable passe également par une maitrise de la pollution lumineuse : notre éclairage public va faire l'objet d'une réflexion approfondie afin de concilier les besoins humains, sécuritaires et ceux de la biodiversité.

Mais la sobriété n'est pas l'austérité et nous savons que cette entrée dans l'hiver nécessite aussi un peu de joie et de plaisir.

Alors nous avons réduit la durée d'allumage de nos jolies, illuminations tout en en installant de nouvelles en LED moins énergivores.

Enfin, des plantations de nouvelles essences sont programmées dans certains endroits de la commune pour permettre à nos espaces verts de s'adapter aux changements climatiques.

Toujours dans le domaine environnemental, nous vous donnons rendez-vous pour une réunion publique avec différents intervenants concernant le projet du Contournement Ouest de Nîmes avant le lancement de l'Enquête publique (début 2023). Nous comptons sur votre présence pour échanger.

C'est aussi dans ce bulletin que nous initions une consultation concernant l'avenir d'un terrain de la commune (voir coupon) afin de recueillir l'avis de nos concitoyens.

En attendant de vous croiser et d'échanger avec vous, nous vous souhaitons de très belles fêtes pour vous et vos proches.

J'AIME CAVEIRAC

GROUPE OPPOSITION

C'est avec fierté que nous avons inauguré au mois de novembre la centrale des photovoltaïques puis la maison médicale projet qui était à l'étude depuis plus de 7 ans, le premier par monsieur Jean Jacques Combes et le second par monsieur Joël Lhermite tous deux élus dans l'ancienne municipalité. L'administration est tellement contraignante, mais l'important c'est que les projets voient le jour et aboutissent.
Bravo aussi au rond point des ramias, avec ce magnifique mur, bâtit par l'association Les pierres Sèches.
Je reste toujours vigilante, sur les projets prévus par la municipalité, la maitrise de l'énergie, sur les éclairages publics, le chauffage qui doit être géré au mieux, vu la flambée des prix des énergies.
Je suis de très prés les avancements des études sur le contournement ouest, ce contournement qui va nous engorger un peu plus la CD 40 ,25% de plus. Ma position reste toujours la même, je suis contre car il y a d'autres solution que de raser des hectares de garrigues, notre poumon vert, et protéger notre biodiversité ainsi que toutes les espèces rares, animales, florales et nos 250 capitelles, alors qu'il y a d'autres solutions, moins onéreuses.
D'ailleurs vous pourrez vous exprimer sur l'enquête publique qui va être mise à disposition pour les Caveiracois.
Malgré le contexte économique en France, il faut rester souder être humaniste se respecter dans cette société où règne tant de différences, il faut se rassembler et partager pour faire évoluer notre villages.
En tout cas nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, et à l'année prochaine. Et soignons positifs

CAP CAVEIRAC

« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin. » C'est avec ce proverbe que nous souhaitons débuter 2023. Il nous semble inutile de faire une rétrospective de 2022, tant les événements qui ont rythmé l'actualité marquent encore notre quotidien. Nous voulons plutôt nous tourner vers l'avenir et inventer le Caveirac de demain. Cette année 2023 devra être celle de l'engagement. De l'engagement dans la protection durable de notre cadre de vie et de notre environnement, menacés par le tracé du contournement ouest de Nîmes, par une urbanisation galopante et non maitrisée, et par le manque de projet concret d'éco-mobilité au cœur d'une Vaunage qui voit son nombre d'habitants accroître fortement. De l'engagement dans le maintien et le développement de nos services publics, sans en augmenter le coût pour les Caveiracoises et les Caveiracois, déjà considérablement impactés par l'inflation. De l'engagement, aux côtés de nos associations et de nos commerçants, dans des événements culturels, sportifs et festifs fédérateurs qui sont le ciment de notre bien-vivre ensemble.
De l'engagement dans une vraie démocratie participative qui permettra à chacun d'être acteur de la commune. Nous, élus de Caveirac, sommes aux côtés de la majorité pour mener à bien ces combats plus que jamais nécessaires… En cette période de fêtes, nous pensons à celles et ceux qui sont seuls et celles et ceux qui traversent une période difficile. À toutes et tous, Caveiracoises, Caveiracois, une bonne année 2023 !

IMAGINE CAVEIRAC

Etat civil

Mariages

FERREIRA MOITA Lionel et
DEQUESNE Marie
2 juillet 2022

DEVAINE Jean Marc
et CALBOT Sylvia
18 juin 2022

CHAAOUI Fayçal et SIMONS Alice	28 mai 2022
TROUVILLE Rémi et VERDIER Laure	11 juin 2022
FOLCO Christophe et FERRANDIS Virginie	18 juin 2022
SCHMIK Seddrik et QUILEZ Emeline	25 juin 2022
CORDA Florent et GAUTIER Priscille	30 juin 2022
REVERTER Nicolas et VALETTE Jennifer	2 juillet 2022
PECH Alexis et FERMAUD Julia	9 juillet 2022
PARISEL Julien et ROUX Marie-Jeanne	23 juillet 2022
VALLÉE Bastien et JOSSE Charlène	29 juillet 2022
RICHARD Michaël et CORVINO Jade	30 juillet 2022
BEZANSON Thierry et SOUKA Adzowavi	30 juillet 2022
JAMET Dominique et GAZET Annie-Françoise	12 août 2022
AKRICH Thibault et RICARD Nancy	18 août 2022
DIDET Roland et BERNARD Nathalie	10 septembre 2022
CHAINE Jérôme et MEJEAN Deborah	19 novembre 2022

Naissances

TRUFFET Livio	13 mai 2022
HEMAMOUCHE Aphélie	14 Mai 2022
AUDFRAY MANHART Amélia	9 Juin 2022
BARGAS Ambre	1 Juillet 2022
SAURAT Ruby	10 Septembre 2022

Décès

ROSSELOT Monique (née KRAPS)	14 décembre 2021
DAILLY Noël	9 février 2022
PIERREDON Andrée (née ALLEGRE)	15 avril 2022
FIALON Yvette (née BASSET)	19 juin 2022
BORDES Jean	23 juin 2022
MARIGA Paulette (née MARION)	15 juillet 2022
DIJON Pascal	2 septembre 2022
ROUX Claude (née BOUZANQUET)	3 septembre 2022
AMIEL TREVISAN Lucille	5 octobre 2022
ARBOUSSET Alice	2 Novembre 2022

La municipalité veut rendre ici hommage à Madame **Yvette SOUYRIS** *qui est décédée le 02 Novembre 2022.*
Elle a enseigné et occupé la fonction de directrice de 1966 à 1995 à l'école de Caveirac.

Caveirac Magazine

Directeur de la publication : Jean Luc Chailan
Rédactrice en chef : Agnès Ghelfi
Rédaction : Isabelle Mazay, Agnès Ghelfi, Florence Dussaut, Marc Servile, Cyrille Guerre, Catherine Lapierre, Jérôme Ballesteros, Guillaume Baragnon, Sophie Gimeno, Annie Druelle, Vanessa hernandez, Pascal Miard, Odile Giovannelli, Abdel Ben Ammar
Crédit Photographie : Isabelle Mazay, Florence Dussaut, Marc Servile, Antoine Giron, Pixabay, Valérie Marinaro, Agnès Ghelfi, Alexandre Mazzocco, Pascal Miart, Catherine Lapierre, Sophie Denat, Guillaume Baragnon, Sophie Gimeno
Création et mise page : CraftCréations Caveirac 06 28 33 02 53 http://graphistecraftcreations.com
Impression : Une Comm'Unik 26 Avenue du chemin neuf 30820 Caveirac 09.52.72.59.43 unecommunik@gmail.com

Les manifestations de fin d'année
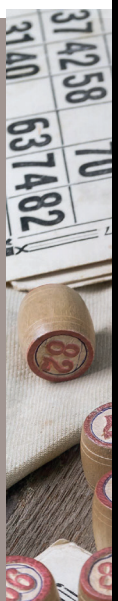
Calendrier des lotos 2022-2023